CHATEAUFROMONT A LA ROUXIÈRE

Marie Thérèse ROBERT Jean OUVRARD

Ecoutons "Guillotin de Corson" historien du 19ème siècle nous dire ce qu'était "la Châtellenie de Châteaufromont" qu'il situe à La Rouxière.

Châtellenie de Châteaufromont :

"Elle s'étendait en Saint-Herblon et La Rouxière ; son siège était une forteresse considérable, dont il ne restait au XVIIème siècle que des vestiges sur une éminence enceinte de fossés, lesquels sont en partie remplis des ruines dudit chasteau où il paraît encore d'anciennes fortifications, casemates etc (1).

Châteaufromont semble avoir été ruiné depuis bien des siècles ; ses fossés creusés dans le roc et l'étendue de sa motte indiquent maintenant encore l'importance du château détruit. Un étang l'environnait en partie ; non loin s'élevait une chapelle dédiée à Saint-Jacques avec un cimetière, et qui portait en 1196 le nom de "Ecclesia castrifromunti" semble avoir été une église paroissiale, ce que la tradition rappelait toujours en 1685.

Les métairies de la Cour de Châteaufromont, de la Chevalerie et de Peltré, avec un moulin à eau et quatre moulins à vent complétaient le domaine proche (2).

Le sire de Châteaufromont jouissait d'un marché tous les mardis au bourg de Saint-Herblon et de deux foires, l'une à la fête de Saint-Jacques (1er mai) sur le pâtis de la chapelle de ce nom ; l'autre au bourg de La Rouxière à la Saint-Laurent (10 août).

La quintaine était dûe par les nouveaux mariés de Saint-Herblon et La Rouxière : les coureurs se réunissaient *"dans le pâtis devant la chapelle de Monsieur Saint-Jacques"*, où se trouvait planté le poteau armorié de la seigneurie ; chaque maladroit et chaque défaillant devait douze grands boisseaux d'avoine (3).

C'est au village de la Famelière qu'était la prison de la juridiction, "avec ceps et fers pour arrester les criminels". Les tenanciers du fief de la Famelière étaient obligés d'entretenir cette prison et d'y garder les détenus."

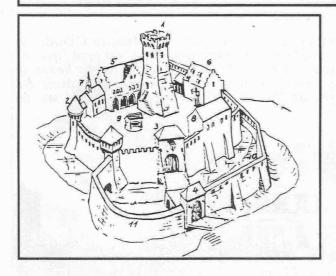


Schéma d'un château fort du Moyen Age

- 1. Donjon
- 2. Tour d'angle
- 3. Porte fortifiée à mâchicoulis
- 4. L'entrée du château
- 5. Logis seigneurial
- 6. Appartements des femmes
- 7. Chapelle
- 8. Communs
- 8. Puits
- 9. Lices
- 10. Mur d'enceinte

Schéma d'un château fort au Moyen Age (In "Wilfried Koch, Comment reconnaître les styles en architecture, France Loisirs, 1979")

- (1) Procès verbal de l'Etat de Châteaufromont en 1685.
- (2) Un aveu de 1391, cite deux moulins à eau, un autre de 1670 indique un moulin à foulon et les moulins à van des "Tonnelles de Peillstré", dans la paroisse de La Rouxière, et d'un moulin à van nommé "Béziau" dans la paroisse de Saint-Herblon.
- (3) Déclaration de Châteaufromont en 1679.

Les Familles

Au cours des siècles cette seigneurie a appartenu à différentes familles, elle a fait l'objet de ventes et d'héritages successifs, dont on retrouve la trace dans les aveux (1).

Olivier de Châteaufromont vivait encore en 1208 et Dom Morice nous a conservé son sceau portant une "fasce" comme blason.

Au 15ème siècle elle est devenue la propriété des ducs de Bretagne.

Elle est acquise en 1632, par la famille de Cornulier dont le rang était reconnu parmi la noblesse de Bretagne.

Dans les cahiers de doléances qu'ils ont établi en 1789, les paysans de Saint-Herblon et de La Rouxière formulent l'essentiel de leurs plaintes contre Madame de Cornulier.

Née en 1717, Marie-Angélique de Cornulier se marie à Toussaint de Cornulier son cousin, seigneur du Boismaqueau en Teillé. Elle meurt à Versailles en 1793.

Son petit-fils Toussaint de Cornulier sera le dernier marquis de Châteaufromont ; il meurt sur l'échafaud en 1794, à l'âge de 22 ans. Sa veuve rentière à Vair décède à Nantes en 1858 à l'âge de 85 ans.

Issus de la famille de Cornulier, les biens passent vers le début du siècle aux familles de Lorgeril et de Carheil dont quelques personnes se souviennent encore.

(1) Aveu : acte par lequel un seigneur reconnaît quelqu'un pour son vassal, acte qui décrit le contenu du fief.

La construction du château

Elle n'est signalée par aucun document. En 1196, le testament d'André, seigneur de Varades, attribue 10 sols à l'église de Châteaufromont (Ecclesia de Castro-Fromundi) qui sert d'église paroissiale. C'est donc la preuve que le château existait déjà à cette époque.

Sa destruction

Le 23 août 1685, dans un procès-verbal fait, à la requête de Messire Claude de Cornulier, pour l'union et l'incorporation du marquisat de Châteaufromont, il est écrit "que les commissaires se transportent à l'ancien château de Châteaufromont, distant de deux lieues de celui de Vair et là ils remarquent les vestiges dudit château, lequel on leur a dit avoir été détruit du temps de Henri III". (Ce roi a régné de 1574 à 1589). Après cette date le site de Châteaufromont s'est appelé "la Cour".

SITE ACTUEL DE LA COUR

Le cadastre est un fidèle traducteur du passé et celui de 1817 en archives à la Mairie de La Rouxière, confirme bien les noms des parcelles inscrits dans les aveux de 1670 : le Champ des Etangs, l'Etang de Jean, le Grand Etang, le Champ du Château et de la Chaussée, les Champs et les Vignes de Saint-Jacques ainsi que le chemin qui porte encore son nom, le Champ du cimetière, les Enclos, les Avanries.

La forme du terrain est caractéristique et laisse à penser que cet endroit pourrait encore être entouré d'eau en partie.

LES ÉTANGS, LA DIGUE ET LES MOULINS

La jonction de deux vallées à l'extrémité de l'éperon, promontoire rocheux, a permis la création de deux étangs protecteurs de Châteaufromont, le premier étang au niveau supérieur vers le sud-est avec sa diguette de 2,50 m de haut, remonte alors dans le petit val vers la Haie Longue.

Le deuxième appelé le Grand Etang bénéficie du resserrement de la Vallée de la Saugère.

Les digues actuelles nous ont permis de mieux analyser l'environnement de l'époque et de le confirmer par des relevés topographiques et des documents d'archives.

Le Petit Etang (Val de Haie Longue)

Cet étang situé en surélévation par rapport au grand étang existait grâce à une digue dont l'ancrage est assuré à la base de l'éperon rocheux et sur le petit vallon vers Saint-Herblon. On remarque pour ce dernier point que le rocher a été taillé pour assurer le passage de l'eau (cf moulin à foulon).

On peut s'interroger sur les fonctions de cet étang : défense, réserve d'eau d'appoint pour le grand étang, énergie du moulin à foulon ?...Un élément de réponse nous est donné dans un aveu de 1670 :

IteM vy Corper du Logise pritique tous inther Continues vingt quatro pirà de la gentra de lauge auquel y audist autismenane vy l'Ivelle's in foulle auregroum quantito de time entre Laviet Logise en autour firme Continue La tour vy Houvel Ningt doux Corden ou Inuivoy

Traduction de l'aveu n° 1:

Item un corps de logis presque tout ruisné contenant vingt quatre piedz de long et dix-huict de large auquel y avoict antiennement un moullin à foullon (1) aveq une quantitté de terre autour le dict logis et autres terres contenant en tout un journal vingt deux cordes ou environ.

Les dénominations des différentes parcelles en amont confirment l'existence du Petit Etang : Pré plein...

(1) Le moulin à foulon servait à dégraisser les étoffes. Le nom de foulon était donné anciennement aux établissements qui effectuaient le foulage des draps. Les moulins sont les modestes précurseurs de nos grandes industries drapières d'aujourd'hui.

Le Grand Etang:

Cette retenue collinaire est assurée par une digue importante pour l'époque. La "Chaussée" ou "Levée" de terres et de pierres s'étend sur 100 m de long et atteint jusqu'à 6 m de haut. A son sommet on trouve un chemin de circulation de 4 m de large pour l'accès aux moulins et au village de l'Herbraire.

La construction de la chaussée a été assurée par des matériaux provenant des douves du château (similitude des schistes) du déversoir et de la vallée (argile).

La conception de la digue est fort judicieuse puisque son implantation lui permet de prendre appui en amont sur le rocher de l'Herbraire au Nord et sur le vallon de Saint-Herblon au Sud (cf croquis). Un tel choix présente trois intérêts majeurs :

- Réduire la longueur de la digue.
- Eviter les points d'ancrage donc éliminer les risques de rupture.

- Réaliser un déversoir de sécurité dans le roc avec une sortie très en aval de la digue. Peu de risques d'érosion. Le déversoir taillé dans le rocher a 4 m de largeur pour prévenir les risques de grande crue.

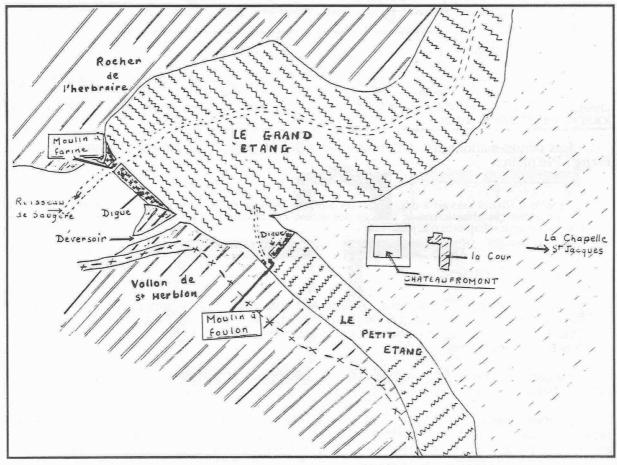
On note à l'emplacement du passage du Ruisseau de Saugère une présence importante d'argile dans la digue. Lorsque l'on connaît les propriétés de cet élément (plasticité - imperméabilité) l'on comprend mieux les moyens mis en œuvre pour assurer l'étanchéité de la digue autour du moulin à farine :

Lompoin La Gauffer- de May Laquelle oft rompur forgrane un Logia one iltoret roy Moulis Toiguant la Compoint La Company Toiguatin d'org Colter aux Commune de La Color en la Commune de La Color de Commune de La Color de Commune de La Color de Colo

Traduction de l'aveu n°2

Item Lestang dudict lieu de Château Fromont contenant quinze journaux, compris la chaussée dicelluy laquelle est rompue joignant au logis ou estoit un moullin joignant d'un costé aux caummuns de la cour et du bout vers amont aux prez de la haie de la chesnaie.

Avant que la digue ne soit rompue pour des raisons inconnues, les eaux s'étendaient alors à proximité de l'Oiselière sur près de 1,5 km. Compte tenu de l'encaissement de la vallée ce sont plus de 150 000 m3 d'eau qui attendent de s'engouffrer sous les meules du moulin pour moudre les grains (blé - avoine...).



Les implantations anciennes des étangs, digues et moulins. (Croquis simplifié de Jean Ouvrard, octobre 1991)

La Chapelle Saint-Jacques:

A l'entrée du village de la Cour existe une maison neuve ; à cet endroit, au Sud de la route devait se situer "le pâtis de Saint-Jacques" avec sa chapelle.

Dans la parcelle de terrain attenante, en arrachant une haie, des agriculteurs ont découvert de la muraille, une terre mêlée de chaux et de sable ; en labourant, on a trouvé un bénitier en granit qui n'a pas été conservé.

L'article 13 des cahiers de Doléances de La Rouxière en 1789, relate ceci : "Mme de Cornulier exige un droit de quintaine sur les nouveaux mariés, de trois livres par chaque mariage, ce qui allait autrefois pour l'entretien de la chapelle appelée Saint-Jacques ; et laquelle ceux du château de Vair ont fait interdire et abattre la chapelle et ont continué à faire payer la quintaine".

En 1675, la chapelle existait encore, au registre de l'Etat-Civil de La Rouxière il est écrit que "le onzième jour de novembre a été célébré à la chapelle Saint-Jacques, le mariage de Mathurin Aubry et de Julienne Lidureau".

Le Champ du cimetière:

Il se trouve à proximité. A l'occasion du creusement des fondations de la maison neuve déjà citée, il a été remarqué des différences de couleurs de terrain, éloignées les unes des autres d'environ 3 m, laissant croire à la forme de très anciennes tombes, ainsi que des débris d'ardoises mélangés à la terre remuée. Dans la région le schiste ardoisier n'est pas un élément du sous-sol.

Emplacement du Château:

C'était un endroit couvert de broussailles et de genêts. Pour les besoins de leur exploitation, dans les années 1940, les fermiers de la Cour ont modifié ce que beaucoup ont connu, particulièrement les douves qui entouraient la plate-forme actuelle où se situe un jardin.

Elles étaient profondes d'environ 3 m et plus à certains endroits. Les bords ont été arasés, les douves comblées, mais on peut suivre encore à fleur de terre, le rocher qui formait l'enceinte tout autour de la muraille qui semble être l'ancien soubassement du château, taillé dans le roc.

Lors du remblaiement, disent les exploitants "nous avons bousculé un nombre important de blocs de tuffeau, d'ardoises épaisses, on a même trouvé une grosse serrure avec sa clé, des poteries". Tout cela a été enfoui dans le chemin voisin qui a été élargi.

On situe l'emplacement où devait se trouver le pont-levis.

Le souterrain:

Il avait une voûte d'entrée ; devenu dangereux, il fut aussi comblé à la même époque. A gauche en descendant, sur la paroi du chemin, deux arbres indiquent approximativement l'ancienne entrée. On dit qu'au début du siècle un mouton aurait disparu dans le souterrain. Les paysans entendirent les bêlements de la malheureuse bête sous une étable située à 50 m de l'entrée.

L'ancien garagiste de Roche-Blanche, Jules Robert, apprenti mécanicien à cette époque chez le forgeron du village de l'Herbraire, fut le dernier à pénétrer dans le souterrain, sa bougie allumée, il revint vite dès son extinction (on ne dit pas s'il alla très loin...).



Photographie aérienne de l'emplacement de la forteresse en pierre de Châteaufromont à La Cour, La Rouxière. (Cliché B. Perrouin, octobre 1991)

Le village de la Famelière :

C'était un lieu-dit de La Rouxière, aujourd'hui disparu, qui se situait près du village de la "Sortière".

Une parcelle de terrain est encore appelée de nos jours "le jardin de la prison". Sur le plan cadastral existent encore "la Prévoté, le Chemin de Priouté (prévoté), le Champ de la Baronne". Ces parcelles ne sont pas très éloignées du village de "la Justice" en Roche-Blanche, lieu où autrefois s'élevait le gibet seigneurial.

La fête de la Saint-Laurent :

La Saint-Laurent, fêtée depuis le XIIème siècle à La Rouxière, s'était maintenue jusqu'à nos jours.

Chaque année elle avait lieu aux environs du 10 août dans le bourg. En 1857 elle fut interdite en ce lieu par le Conseil Municipal de l'époque, étant considérée comme une source de scandale et de libertinage.

C'est le 2 août 1947 que le journal "l'Echo d'Ancenis" annonça pour la dernière fois le programme de la fête champêtre à l'Eperonnière à l'occasion de la Saint-Laurent.

Le Village de l'Herbraire :

Au Nord de la Cour, le village de l'Herbraire possédait 59 habitants en 1789 ; et le bourg en avait 69.

Peut-on penser que l'origine de ce village ait eu un lien avec le château d'autrefois ?

Yves Durand, dans son livre "Histoire des Diocèses, Nantes" mentionne "que sitôt un château construit, son possesseur sent la nécessité de faire vivre à ses côtés une communauté".

La tradition orale a transmis quelques anecdotes, autour de ce lieu propice aux légendes :

- On dit que le dernier seigneur qui habita le château mourut tragiquement. Ses serviteurs très malheureux dit-on, voulant la fin de leur maître, le firent placer pour prendre son repas, près d'une fenêtre ouverte, avec une bougie allumée servant de signal, à celui qui devait l'assassiner, son voisin le seigneur de "la Chesnaie" (village de La Roche-Blanche).
- Des anciens nous disent encore la peur qu'ils avaient dans leur enfance de se promener en ces lieux.
- D'autres racontent que leurs ancêtres parlaient de "barriques d'or dans les caves du château".

VISITE DU SITE

A pied : par un sentier pédestre balisé à partir de l'Ouest du village de l'Herbraire, la D 25 près d'un calvaire, descendre jusqu'au pont ; en remontant sur la gauche on aperçoit la digue. Continuer à droite au sud du village pendant 1 km et remonter le chemin de Saint-Jacques ; repartir vers le village de la Cour, descendre à droite du village, fermer la boucle et revenir à l'Herbraire (trajet d'environ 1 H).

En voiture : se rendre au village de la Cour situé au Sud-Ouest de la commune, continuer à pied par le chemin de droite ; on découvre la partie basse longeant le ruisseau appelée "les Etangs" ainsi que la butte de terre recouverte d'arbres servant autrefois de barrage. Remonter le chemin au Sud du village, emprunter le sentier pédestre pour revenir au village de la Cour.

SOURCES

Les familles GAUTIER, LEGRAS, PETIT et LEBRUN nous ont apporté leurs différents témoignages. Qu'elles en soient ici remerciées.

Cette recherche a bénéficié des excellents conseils de Monsieur CARAËS, des Archives Départementales.

- J. André Les enceintes proches des fanas dans le Morbihan Extrait de AUGAN Tome XII édition 1960 pages 16-20
- Guillotin de Corson Les grandes seigneuries de Haute Bretagne Rennes 1897-1899 p. 69-70-71
- De Cornulier Généalogie de la maison de Cornulier.
- Archives Départementales B 1857 1. J 217